

# Renouveler

## Transformer notre pratique politique pour transformer la société.

Ce texte est une contribution déposée dans le cadre du Congrès du Mans. Nous vous invitons à le signer et à nous rejoindre en nous envoyant un mail à [pzittoun@hotmail.fr](mailto:pzittoun@hotmail.fr)

### Les premiers signataires

Philippe Zittoun (69)  
 Pierre-Alain Muet (69)  
 Charles Fitterman (69)  
 Hugues Manouvrier (73)  
 Corinne Bord (93)  
 Pascal Joseph (75)  
 Dominique Léveillé (61)  
 Chafia Mantalechta (71)  
 Jean-Paul Chartron (42)  
 Hervé Saulignac (07)  
 Christiane Demontès (69)  
 Jean-Paul Bret (69)  
 Juliette Meadel (75)  
 Vincent Champain (59)  
 Corinne Michel (75)  
 Jacky Darne (69)  
 Eliette Croset-Bay (38)  
 Nathalie Perrin-Gilbert(69)  
 Huguette Condamin (73)  
 Abel Gago (69)  
 Dominique Bolliet (69)  
 Mauricio Espinosa-Barry (69)  
 Joel Maurice (93)  
 Abdelak Fakir (69)  
 Jacques Feliu (01)  
 Nina Mitz (75)  
 Anne-Sophie Lanquetin (59)  
 Gilbert Cette (75)

(Suite des signataires page 4)

Le vote du 29 mai dernier a confirmé, après l'élection présidentielle de 2002, la défiance de nos concitoyens envers le monde politique. Mais l'engouement qu'ont connu les Français pour le débat européen montre aussi que, si la distance par rapport au politique reste grande, la préoccupation politique, elle, demeure toujours présente.

Nous avons, nous socialistes, une responsabilité décisive dans la période qui s'ouvre. Le rejet massif de la politique du gouvernement, la perte de crédibilité de l'exécutif, la montée du chômage et de la précarité, appellent de notre part à la fois des réponses concrètes aux inquiétudes de nos concitoyens et une vision qui donne du sens à l'action politique. Si l'ambition d'un monde meilleur pour les gé-

nération futures s'est en partie perdue dans les méandres du scepticisme, la montée de l'exclusion et du chômage et la chute des « grandes » idéologies, cette quête de sens subsiste sous de multiples formes. Il nous appartient de la traduire en renouvelant non seulement notre projet politique mais aussi notre façon de faire de la politique.

Pour y répondre de façon convaincante, il faut à la fois :

- Elaborer des propositions d'action concrète qui répondent aux attentes de nos concitoyens qu'il s'agisse de l'emploi, du pouvoir d'achat, du logement ou de l'éducation...et les inscrire dans une vision à moyen et long terme qui leur donne du sens et dessine notre projet de transformation sociale. En 1997, ce sont des propositions fortes comme les 35 h., les emplois-jeunes, la

CMU ...qui ont contribué à structurer la gauche plurielle, à la conduire au succès, et ont constitué l'ossature de son action au gouvernement.

- Renouveler nos pratiques politiques, à la fois au sein du parti en prenant mieux en compte notre diversité et notre richesse militante, et au sein de la société en tenant compte de toutes les formes d'actions collectives, qu'il s'agisse des syndicats, ou des mouvements et associations qui ont fait irruption dans le débat politique depuis plusieurs années, tant à l'échelle locale qu'à l'échelle internationale.

La meilleure façon de prouver notre capacité à transformer la société pour qu'elle donne une place à chacun, est de commencer par le faire au sein de notre propre parti.

### 1. Les congrès permettent-ils le volontarisme politique ?

En mettant en débat des textes généraux, souvent faiblement déclinés concrètement, et qui doivent relier des questions qui n'ont pas toujours à voir entre elles, nos congrès suggèrent qu'une seule orientation suffit à définir tous les problèmes sociétaux, et à en extraire les éléments cohérents de réponse. L'affaiblissement des « matrices » idéologiques, la complexification des problèmes et l'homogénéisation créée par la gestion du pouvoir a rendu l'exercice de plus en plus formel. Il est pourtant difficile d'apporter une seule et même réponse à des questions aussi diverses que l'Europe, les institutions, le cumul des mandats, l'euthanasie, la politique des

banlieues, l'éducation, etc.

En d'autres termes, **les Congrès sont non seulement**

**des lieux où plus rien ne se tranche** mais ils conduisent à produire paradoxalement un certain immobilisme qui peut coûter de plus en plus cher. Le référendum militant sur le Traité Constitutionnel en est de ce point de

vue la démonstration éclatante : comment expliquer que le dernier Congrès censé constituer l'alpha et l'oméga de la pensée socialiste n'ait pas

permis de trancher une question aussi cruciale ?

Or, aujourd'hui, **confronté au**

**non-respect de leur vote, et à contre-courant des craintes inspirées par le référendum, les militants redemandent la parole.** Ils ne veulent plus être enfermés dans le choix d'un texte à prendre ou à laisser. Ils

veulent être d'accord avec les uns sur les institutions ou la politique économique, avec les autres sur la décentralisation, avec d'autres encore sur

*Aujourd'hui, à contre-courant des craintes inspirées par le référendum interne les militants redemandent la parole*

## 1. Les congrès (suite)

l'euthanasie ou les OGM. Ils veulent voir s'affronter sur chacune de ces questions des lignes de clivage distincts, qui ne sont pas toujours les mêmes. Prenons la question du cumul des mandats sur lequel le Parti Socialiste n'a jamais réussi à avancer, voilà un sujet qui pourrait trouver une réponse si on en faisait une question spécifique. Il ne s'agit pas seulement d'en reprendre le principe mais aussi de veiller à l'appliquer au sein de notre propre parti.

**Placer le militant au cœur du parti** passe par la nécessité de repenser son fonctionnement. Le vote direct des responsables du parti et la nouvelle pratique lancée par le référendum ont ouvert la voie. Et ce n'est pas l'absence de respect du vote par certains qui arrêtera ce mouvement de démocratisation. **Le congrès doit être repensé.** Il est quand même paradoxal qu'au dernier congrès les militants se souviennent principalement de la phase du pré-congrès où la direction avait décidé de leur donner la parole. **La parole des militants doit nécessairement devenir la phase centrale de chaque congrès.** Pourquoi ne pas faire de cette phase préparatoire l'occasion de trancher certains débats thématiques clairement, y compris par un vote ?

Au-delà du congrès, c'est tout le **fonctionnement pyramidal du parti qui doit être repensé.** A l'heure où Internet permet des fonctionnements en réseau, il est indispensable de remplacer les réflexions de quelques-uns par la mobilisation en réseau de l'intelligence collective que représentent nos 120.000 adhérents. Il est tout aussi paradoxal de voir que notre parti continue d'être si faible dans son organisation autour des 3 millions qui représentent pourtant l'avenir politique : l'Europe, la Région et l'agglomération.

**Une réforme de notre pratique politique est aujourd'hui indispensable,** une réforme qui mette le militant au cœur du dispositif et qui montre à nos concitoyens que nous allons faire avec notre parti ce que demain nous ferons pour la France si les électeurs nous en donnent le mandat.

## 2. De l'Europe à l'échelon local, les institutions doivent-elles être changées ?

Il est clair que les dérives de notre système présidentiel posent aujourd'hui le problème du fonctionnement de nos institutions. Un gouvernement battu deux fois très largement dans des élections a ignoré le verdict des électeurs, là où d'autres pays européens auraient redonné la parole au peuple. Mais cela ne recoupe que partiellement la nature du régime, présidentiel ou parlementaire puisque la même situation se retrouve par exemple en Italie qui est pourtant un régime parlementaire. Si le renforcement du Parlement et du rôle du Premier ministre répondent à une démocratisation incontournable aujourd'hui, il importe que nous en prenions toutes les dimensions tant institutionnelles

(choix entre un régime présidentiel ou parlementaire par un référendum militant ?) que fonctionnelles (renforcement des capacités autonomes d'expertise des parlementaires). Repenser les institutions aujourd'hui est donc une nécessité, mais redéfinir les règles juridiques ne suffira pas à réhabiliter la politique.

C'est pourquoi il nous faut répondre également à la question fondamentale de la lisibilité de nos institutions : **qui doit être responsable de quoi ? Une telle réflexion nécessite de s'appuyer sur le principe essentiel de subsidiarité.** L'Europe, longtemps oubliée des débats politiques nationaux est devenue le centre des enjeux. Nous avons beaucoup parlé d'Europe sociale, mais sans répondre à la question : quels domaines sociaux doivent réellement relever de l'Europe ? Nous devons mettre en place des mécanismes qui favorisent la convergence vers de hauts niveaux de protection sociale, mais cela ne veut pas nécessairement dire plus d'harmonisation. Les systèmes de santé et de retraites sont profondément différents dans les pays européens et ils doivent le rester. Qui souhaiterait par

exemple à gauche harmoniser notre système de retraites par répartition avec des systèmes européens qui reposent en partie sur la capitalisation ? Nous avons, en revanche besoin de mieux coordonner les politiques économiques et de lutter contre les comportements non coopératifs, notamment en matière fiscale ou salariale.

Le principe de subsidiarité se décline également sur le territoire national et rejoint la question de **la décentralisation.** Le bilan de la première décentrali-

sation est connu : des actions locales plus adaptées et des modes de gouvernement enchevêtrés et illisibles. La seconde décentralisation de Raffarin a non seulement confondu moyens et finalités mais a

renforcé à contre-courant les institutions désuètes. Car les espaces pertinents d'action pour répondre aux enjeux sociétaux ne recouvrent pas nécessairement le territoire politique qui a la responsabilité d'agir :

- **La proximité avec le quartier,** l'arrondissement ou la petite ville constitue le plus souvent l'échelon le plus adapté pour favoriser la prise en compte des demandes sociales, les pratiques participatives et l'amélioration du quotidien

- **L'agglomération** ou le pays correspondent aujourd'hui au périmètre le plus adapté pour répondre au défi du développement urbain et à l'inégalité sociale

- **La Région** semble le périmètre pertinent pour répondre au défi du développement économique, de l'inégalité entre zones géographiques, etc.

Paradoxalement, la plupart du temps ces espaces pertinents pour l'action constituent les « parents pauvres » institutionnels : la ville et le département continuent d'être les deux institutions les plus puissantes et qui, pourtant, ne correspondent pas aux périmètres adaptés à

ces enjeux.

La désaffection du politique ne peut nous laisser indifférent.

**La lisibilité de l'action politique constitue un des leviers de sa réhabilitation.** Il faut que nous répondions, à travers notre projet, à ces questions : Pouvons-nous continuer à considérer l'agglomération et le pays comme le territoire pertinent de l'action solidaire et ne pas lui permettre un **accès au suffrage universel** et à une clarification des compétences ? Pouvons-nous continuer à ajouter des élections au risque de rendre l'espace politique illisible ? **Faut-il supprimer un autre échelon ou passer cet échelon à l'élection indirecte** (pourquoi ne pas considérer le département comme l'assemblée des conseillers régionaux du département par exemple ?) Ne faut-il pas séparer l'exécutif du législatif dans toutes ces instances ? Ne faut-il pas mettre **fin au cumul des mandats** qui permet à certains acteurs d'obtenir une position privilégiée par rapport à d'autres ? Le cumul des mandats, défendu uniquement en France par ceux qui en sont les bénéficiaires (mais qui occupent des positions élevées) constitue un vrai problème non seulement démocratique, mais aussi politique. **Pourquoi ne pas instaurer**

**une d'initiative citoyenne** fondée sur le principe qui figurait dans le projet de traité constitutionnel, une fois recueilli 150 000 signa-

res représentant un nombre suffisant de régions ? Pouvons-nous continuer à écarter les étrangers non communautaires des choix locaux ? Comment revivifier notre démocratie sans poser l'exigence du **droit de vote des étrangers non communautaires aux élections locales.**

La réforme institutionnelle qui semble devenir un débat d'actualité ne devra certainement pas se limiter à la question de savoir s'il faut ou non un exécutif à deux têtes mais pourra être l'occasion de repenser l'architecture de l'ensemble de nos institutions.

*La lisibilité de l'action politique constitue un des leviers de sa réhabilitation.*

*Des territoires pertinents pour l'action*

### 3. Retrouver le chemin du plein emploi par le volontarisme et la négociation collective

Depuis mai 2002 aucun emploi n'a été créé et le chômage a fortement augmenté de 250 000 personnes, le taux de chômage franchissant à nouveau la barre des 10%. Contrairement à la politique désastreuse des gouvernements Raffarin et Villepin, le gouvernement de Lionel Jospin avait su créer 2 millions d'emplois et faire baisser le taux de chômage de 12,5% à 8,5% en combinant un fort volontarisme politique et un formidable mouvement de négociation sociale. Jamais, dans notre pays qui n'avait créé précédemment que 3 millions d'emplois en un siècle, les créations d'emploi avaient connu une telle ampleur.

Face à un gouvernement impuissant, nous devons mettre au cœur de notre projet la **reconquête du plein emploi**. A l'heure où le chômage et la précarité touchent de plein fouet nombre de nos concitoyens, il nous faut reconstruire **l'alliance entre l'objectif du plein emploi et la sécurisation de la vie professionnelle**. Il ne

s'agit pas, à l'image du modèle « fordiste » des années soixante d'imaginer un emploi à vie dans la même entreprise, ni à l'image du modèle Blairiste, d'adapter les salariés à la flexibilité. Il s'agit de réinventer une société de plein emploi adaptée à une économie devenue plus mobile, où la probabilité d'occuper le même emploi tout au long de la vie est devenue beaucoup plus faible.

**Cette politique doit prendre appui sur les multiples expériences qui dessinent un nouveau modèle social-démocrate en Europe et s'inscrivent dans le prolongement**

**de la société du temps libéré que nous avons initiée avec les 35 heures**. C'est le cas de la rotation des emplois au Danemark où des salariés partant en congés sont remplacés par des chômeurs, du congé parental en Suède, ou encore de la politique du temps des villes dans

certaines régions italiennes. A rebours du modèle libéral ou social-libéral anglo-saxon, ces approches ont en commun de donner plus de droits aux travailleurs pour maîtriser leurs choix de vie en s'appuyant sur une négociation sociale impulsée par des syndicats puissants.

Pour construire un nouveau modèle, six orientations nous semblent indispensables :

*généraliser l'accord majoritaire à tous les niveaux de la négociation collective*

- généraliser l'**accord majoritaire** à tous les niveaux de la négociation collective, et instaurer pour les groupes internationaux ayant leur siège en Europe l'obligation d'un

comité de groupe avec représentation des syndicats et présence d'un de leurs représentants au conseil d'administration,

- convoquer tous les ans une **conférence tripartite Etat-partenaires sociaux**, en consacrant la première réunion de la législa-

ture à la sécurisation des parcours professionnels,

- responsabiliser les entreprises en matière de licenciements par l'instauration d'un **bonus-malus** sur les cotisations d'assurance chômage complété par des accords qui ouvriraient la possibilité de tenir compte des entreprises qui créent des emplois dans des zones difficiles ou affichent une volonté sociale, créer un **droit individuel à la formation tout au long de la vie**, qui accorde d'autant plus de droits à la formation continue que la formation initiale a été brève et non diplômante et qui soit transférable d'une entreprise à l'autre,

- faire en sorte que la **négociation collective se saisisse du problème du temps partiel**. Plus d'un million de salariés souhaitent allonger leur durée du travail ou passer à temps plein, alors que dans le même temps 2 millions souhaitent passer à temps partiel. En favorisant le développement du temps choisi, la négociation collective pourrait permettre une meilleure conciliation entre les différents temps de la vie.

### 4. Modifier notre modèle de croissance pour le rendre soutenable

#### en responsabilisant les acteurs de la mondialisation

A l'aube du XXI siècle, l'humanité est confrontée à deux déséquilibres

majeurs de son modèle de développement économique : son inégale répartition et des conséquences écologiques qu'il produit sans commune mesure avec ce que

*Les politiques environnementales actuelles se contentent d'agir a posteriori*

nous avons connu dans le passé. Depuis la révolution industrielle en effet le développement économique s'est réalisé, comme si nous étions dans un univers illimité, sans se préoccuper ni de l'épuisement des ressources naturelles ni des déchets. Les politiques environnementales actuelles se contentent d'agir a posteriori en corrigeant les effets nocifs du développement économique alors qu'il faudrait au contraire que le modèle de développement corrige de lui-même ses propres effets négatifs sur l'en-

vironnement. Pour aboutir à ce nouveau modèle de développement il faut orienter la recherche scientifique et les gains de productivité vers un modèle auto-régulé où chaque agent (entreprise, Etat, collectivité locale) gère son propre rapport à l'environnement par des mesures incitatives et

contraignantes. Pour cela, nous proposons pour la **France** :

- de développer la taxation écologique en **rétablissant un véritable TGAP** incluant le volet « énergie » qui lui manque,

- de favoriser par la réglementation, l'introduction de **normes de haute qualité environnementale** dans les constructions neuves, et de prendre en compte les économies d'énergie dans les programmes de réhabilitation des logements sociaux,

- de relancer l'effort de recherche, tout particulièrement en

matière d'énergie sans CO2 et d'**énergies renouvelables**, où la France est à la traîne de l'Europe

à l'échelle européenne :

- d'introduire des **quotas** accompagnés de mécanismes de flexibilité (permis d'émission) en fixant un prix plancher et un prix plafond,

- d'investir dans les **infrastructures ferroviaires** pour réduire la part du transport routier

- de réformer la **PAC** pour valoriser des pratiques respectant l'environnement

Dans une économie mondialisée où n'existe pas de pouvoir politique mondial, la société civile peut jouer un rôle considérable, dès lors que les citoyens qui sont aussi les consommateurs prennent conscience de leur pouvoir. **Le commerce équitable** donne l'exemple de ce que nous pouvons faire pour tirer parti de ce pouvoir et répondre aux deux défis du développement et de l'environnement.

Nous devons, plus généralement **promouvoir, toutes les actions nationales et internationales qui contribuent à la responsabilité sociale des entreprises**. De nombreuses sociétés ou organisations du secteur privé élaborent aujourd'hui leur propre code de conduite en matière d'emploi, de respect des droits de l'homme ou de l'environnement. Des fonds d'investissement internationaux choisissent également des critères éthiques pour leurs placements financiers. Mais pour que ces pratiques se généralisent, il faut les inscrire dans la réglementation, comme nous l'avons fait dans la loi sur les nouvelles régulations économiques.

Il faut enfin faire en sorte que les préoccupations environnementales soient prises en compte dans les négociations commerciales notamment par **la création d'une organisation internationale de l'environnement** que l'OMC serait obligée de consulter lors du règlement des différends commerciaux.

## 5. Quelle politique pour lutter contre les ségrégations urbaines ?

La problématique urbaine constitue une préoccupation centrale. D'abord parce qu'elle concerne 80 % de la population française. Ensuite, parce qu'elle détient notre patrimoine historique : le socialisme est né à partir de ces quartiers ouvriers qui se sont développés au XIXe siècle. Enfin, parce que l'essentiel des inégalités sociales s'y concentrent.

**Aujourd'hui, la ville s'étale et devient le lieu de la ségrégation.** La crise du logement, l'élévation des loyers et des coûts à l'achat chassent les couches populaires mais aussi une partie des couches moyennes des centre-ville. Ce que l'on appelle les « banlieues », les anciennes ZUP pour l'essentiel, sont l'objet d'une relégation forte, entretenue par une stratégie d'évitement de tous ceux qui en ont les moyens, au profit notamment de la seconde couronne. L'étalement qu'engendre un tel mouvement, non seulement provoque une augmentation du trafic et de la pollution mais engendre aussi des demandes de services collectifs comme les transports en commun, les écoles, etc. à des coûts élevés.

**La ville est en crise aujourd'hui** et les difficultés semblent de plus en plus insurmontables. Redessiner la ville, refondre ses enjeux passe notamment par :

- Une vaste politique de développement **des transports en commun structurants et durables** (tram, tram-train, métro) qui dessinent aujourd'hui trop souvent le premier cercle de la ville en excluant les banlieues. Une telle politique permet à la fois d'intégrer ces quartiers dans la ville mais aussi d'offrir une alternative au problème de l'étalement urbain.
- Dépasser le modèle centre/banlieue sur lequel repose les villes pour asseoir un fonctionnement polycentrique et équilibré. Une agglomération

doit être pensée comme l'**addition d'une diversité de centres multiples et complémentaires**. Chaque territoire peut devenir alors un lieu identifié où chaque habitant de l'agglomération a une raison de se rendre, privilège que détenaient jusqu'alors uniquement les centres villes. Cela suppose également de **renforcer la logique d'agglomération** pour que chacun de ces quartiers ou de ces villes périphériques appartiennent systématiquement à une agglomération, condition indispensable de la solidarité.

- Lutter contre les ségrégations urbaines passe par la **reconsidération des habitants de ces quartiers**. Qu'il s'agisse de la lutte contre le chômage à laquelle il faut ajouter un volet de lutte contre les discriminations à l'embauche, de l'échec scolaire contre lequel il faut lutter en accordant des moyens financiers et pédagogiques bien supérieurs (à l'image du Danemark qui a diminué par deux les effectifs des classes et a obtenu des résultats significatifs), de l'insécurité contre laquelle il s'agit de lutter en assurant un droit au « bien vivre », les enjeux sont fondamentaux et nécessitent une politique ambitieuse. Dans tous les cas, la question de la participation des habitants doit s'inscrire au cœur de nos méthodes.

**Faire du droit au logement une réalité** et du logement une cause nationale en luttant contre les discriminations, en répondant mieux à l'urgence par la notion de logement d'insertion, en levant les freins à la location par la sécurisation des rapports entre bailleurs et locataires, en favorisant enfin la construction de logements sociaux et leur insertion dans le tissu urbain dans le prolongement de la loi Besson.

*Aujourd'hui, la ville s'étale et devient le lieu de la ségrégation.*

*Une vaste politique de développement des transports en commun structurants et durables*

## 6. Comment faire de l'Education un puissant moteur de l'égalité?

Notre système éducatif vit avec un **grand principe égalitaire (donner à tous la même accès à l'éducation) et une réalité qui n'est l'est pas**. Ne corrigeant pas les inégalités de départ, l'école reproduit les inégalités issues de l'héritage culturel et les transforme progressivement en inégalités de destin, dans une société qui a fait du diplôme le passeport principal pour l'insertion dans la vie active et la société. L'école n'exclut pas en rejetant hors du système scolaire les enfants des classes les moins favorisées (15 % des enfants d'une classe d'âge sortent cependant sans diplôme), mais en les orientant, de fait, dans des filières moins favorables.

**Or, l'égalité face à l'éducation aujourd'hui, ce n'est pas seulement fournir à tous la même éducation, c'est donner plus d'école à ceux qui n'ont pas chez eux un complément éducatif familial.**

La fracture sociale coïncide souvent avec une fracture spatiale, de sorte qu'un premier axe d'intervention est **d'accroître très fortement les moyens donnés aux ZEP**. Le second est de développer

un **enseignement plus personnalisé** avec des cours de rattrapage pour les élèves qui rencontrent des difficultés.

Un effort important doit être fait **pour la petite enfance** à la fois pour favoriser le développement psychomoteur de l'enfant dès le plus jeune âge, mais aussi pour répondre à l'objectif d'égalité professionnelle dans une société où le travail des deux conjoints devient la norme.

A l'autre bout du système éducatif, **un jeune Français sur quatre seulement obtient un niveau de diplôme supérieur ou égal à la licence**. C'est moins que la moyenne des pays de l'OCDE et la France, comme l'Europe, consacre deux fois moins de moyen à ses universités que les Etats-Unis. Dans une économie où la connaissance devient un facteur décisif de la compétitivité, cet écart n'est pas plus acceptable que celui qui concerne la part consacrée à la recherche et au développement.

Faire de l'éducation l'une des grandes priorités de notre projet, c'est enfin revaloriser de façon importante la fonction enseignante et ceci à tous les niveaux.

### Conclusion

Le socialisme est né de la lutte contre les inégalités d'une société industrielle émergente. Un siècle plus tard, dans une société post-industrielle mondialisée où s'est répandue une nouvelle forme de libéralisme, le combat toujours aussi indispensable contre les inégalités doit s'adapter et s'enrichir de deux nouveaux enjeux : l'émancipation de l'individu et la prise en compte du développement durable de nos sociétés.

Il est ainsi grand temps de tourner la page du libéralisme en réhabilitant l'intervention publique notamment dans des secteurs où l'importance des dépenses d'infrastructures, les missions de service public ou les investissements dans la recherche et l'innovation sont une condition décisive pour y impulser le développement durable et réduire les inégalités.

### Les signataires :

Denis Sibony (75), Farida Boudaoud (69), Florence Perrin (69), Paul Zereik (74), Christelle Marquaille (69), David Kimmelfeld (69), Elise Ouart-Baratte (59), Jérôme Sturla (69), Mehdi Benhabri (95), Michel Préfou (69), Jean-Claude Fanton (38), Marie-Françoise Roset (69), Yves Blein (69), Pascale Quenot (69), Jérôme Maleski (69), Romain Blachier (69), Stéphane Chassignol (69), Jean Truc (69), Marius Sapet (69), Paul Renoud-Grappin (69), Sébastien Gallée (69), Jean-François Larger (69), Christian Lannuzel (69), Olivier Roland (69), Etienne Magnin (69), Yves Botton (69), Pierre-Yves Collaud (69), Richard Llung (69), Cyrille Rontard (69), Nicolas Leblanc (69), Odette Lopez (69), Nicolas Guichon (69), Farid Dekhli (69), Jean-Philippe Babau (69), Fatima Henni (69), Gilbert Bonnamour (69), Boumediène Boussouar (69), Yves Masson (69), Pierre Couble, Muriel Zanna (69), Alain Klam (69), Jean Winoc Thibaudeau (69), Pierre Briançon (69)